

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue le 3 mai 2017 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Simon Simard
M. Éric Arseneault
Mme Lucie Crépeault
M. Félix Offroy
M. Ghislain Lanoix

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2017-05-73 1. Ouverture de la séance et présences

À 20 h, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2017-05-74 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois de mai tout en laissant le varia ouvert.

Séance ordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
Mercredi 3 mai 2017 à 20 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 avril 2017
4. Correspondances :
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
 - 4.2 Lecture de la correspondance :
 - 4.2.1 MTMDET – Programme d'aide financière à l'entretien du réseau routier local
 - 4.2.2 MTMDET – PARRL – Volet des chemins à double vocation
 - 4.2.3 MAMOT – Programme TECQ 2014-2018
 - 4.2.4 LSAT – Aide financière dans le cadre du programme « Plaisirs d'hiver »
 - 4.2.5 LSAT – Aide financière dans le cadre de la journée nationale du sport et de l'activité physique
 - 4.2.6 LSAT – Aide financière dans le cadre du programme « Projets découverte »
5. Administration
 - 5.1 Adoption des comptes à payer
 - 5.2 Dépôt des états comparatifs
 - 5.3 Demande d'aide financière au Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)
 - 5.4 Présentation d'une demande d'aide financière pour l'élaboration des plans et devis dans le cadre du programme RIRL
 - 5.5 Présentation d'une demande d'aide financière pour la réalisation de travaux dans le cadre du programme RIRL
 - 5.6 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
 - 5.7 Achat d'abat-poussière pour l'été 2017
 - 5.8 Demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants
 - 5.8.1 Amélioration de l'accès au plan d'eau au chemin de l'église
 - 5.9 Nomination de la secrétaire d'élections
 - 5.10 Demande du Club QUAD
 - 5.10.1 Randonnée du 5 août 2017
 - 5.10.2 Randonnée du 26 août 2017
 - 5.11 Lieu des séances du conseil municipal
 - 5.12 Autorisation de déplacement du panneau à l'entrée Sud
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Adoptée

2017-05-75 3. Adoption du procès-verbal du 5 avril 2017

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2017.

Adoptée

4. Correspondances :

2017-05-76 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondance informative.

Adoptée

4.2 Lecture de la correspondance :

4.2.1 MTMDET – Programme d'aide financière à l'entretien du réseau routier local

Mention est faite concernant l'aide financière reçue de 102 423 \$ pour l'année 2017 du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

4.2.2 MTMDET – PARRL – Volet des chemins à double vocation

Mention est faite concernant l'aide financière reçue de 8 461 \$ du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) à titre de compensation pour l'entretien de 10,17 kilomètres de chemins à double vocation.

4.2.3 MAMOT – Programme TECQ 2014-2018

Mention est faite concernant la progression de la programmation des travaux.

4.2.4 LSAT – Aide financière dans le cadre du programme « Plaisirs d'hiver »

Mention est faite concernant l'aide financière de 530 \$ reçue de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue (LSAT). Ce montant alloué a permis l'achat de matériel durable pour les activités de hockey pour les enfants ainsi que les discos-patins.

4.2.5 LSAT – Aide financière dans le cadre de la journée nationale du sport et de l'activité physique

Mention est faite concernant l'aide financière de 3 005 \$ reçue de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue (LSAT). Ce montant alloué a permis l'achat de matériel durable pour les activités de baseball et soccer, pour les enfants et les adultes

4.2.6 LSAT – Aide financière dans le cadre du programme « Projets découverte »

Mention est faite concernant l'aide financière de 470 \$ reçue de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue (LSAT). Ce montant alloué permettra d'organiser des activités d'initiation à la survie en forêt lors de la fin de semaine de Champignons en fête.

5. Administration

2017-05-77 5.1 Adoption des comptes à payer

Comptes Avril 2017

Comptes payés au courant du mois

SALAIRES ÉLUS		3 057,23 \$
SALAIRES EMPLOYÉS		10 412,41 \$
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'AMOS	COTISATION 2017	20,00 \$
SYLVICULTURE LA VÉRENDRYE	HONORAIRES FÉV-GESTION	2 828,34 \$
	HONORAIRES FÉV-PLANIF	1 772,66 \$
VÉRONIQUE TRUDEL	POMMES+JUS CHEZ MAXI	15,10 \$
FQM	SOUTIEN JURIDIQUE	2 007,98 \$
ENVIROBI	CONTENEUR+LEVÉE+DISPO EVW	733,77 \$
BOUTIQUE DU BUREAU GYVA	SCANNEUR	1 667,42 \$
	RUBAN	-21,83 \$
	RUBAN P-TOUCH	54,24 \$
	PAPIER-STYLO	38,14 \$
PETITE CAISSE	FORUM, MENTORAT	67,5
TOTAL		22 652,96 \$

Comptes payés par ACCES D

CAISSE DESJARDINS	FRAIS DÉPÔT DIRECT PAYES	36,73
DESJARDINS SERVICE DE CARTES	FRAIS TPV MARS	177,59
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS COLL AVRIL	-81,72
HYDRO-QUÉBEC	RUE GLOBALE MARS	135,12
	GARAGE MARS-AVRIL	679,35
	BUREAU MARS-AVRIL	152,96

	CHAMP ÉPURATION MARS-AVRIL	52,58
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO	CHAUFFAGE	170,21
TELUS MOBILITÉ	CELLULAIRE TERRAIN	46,52
TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONE BUREAU AVR	313,53
	SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE AVRIL	28,94
TÉLÉDISTRIBUTION AMOS INC.	INTERNET MAI	80,43
VISA DESJARDINS	TIMBRES, REPAS CONSEIL, FB, CY	750,46
TOTAL		2 542,70 \$

Comptes payés par chèque		
ACP-ENVIRONNEMENT	CHAMP ÉPURATION	1287,72
	INTERS. ÉGLISE-LA POINTE	482,9
ALLIANCE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE QC	ATQ PAVILLON	552,85
BEN DESHAIES INC.	PAPIER MAIN, PAP. HYG.	60,91
BOIS TURCOTTE LTÉE	CROCHET PLAFOND SUSP.	15
BOUTIQUE DU BUREAU GYVA	PAPIER, REÇU	167,75
	CLÉ USB, SUPP. ÉCRAN, CALCULA	74,34
	PILES CAMÉRA+RUBAN P-TOUCH	50,26
CANADIAN TIRE	DEVIDOIR RUBAN	15,51
	PATINS+BOITE LSAT	80,46
	PATINS+RONDELLES LSAT	71,12
	PRIX PRÉSENCE	51,75

CINÉMA AMOS		
COOP IGA AMOS	AJUSTEMENT- PAYÉ EN TROP	-20
	HEURE DU CONTE -TBL ENF-FAM	62,19
COOP PROFID'OR (BMR-3013) (LA)	QUINCAILLERIE SUPPORTS CHAISES	18,71
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONO	FORMATION FB+MEDIAS	38,33
DANIEL TÉTREULT, CPA INC.	AUDIT 2016	5829,23
DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC.	SIFFLETS POIRE	50,48
EAUX VIVES WATER INC.	EAU AVRIL	728
ENVIROBI	CONTENEUR EVW MARS	694,44
EXCAVATION GILLES ROY INC.	DÉGEL DÉNOMMÉ	382,3
	DÉGEL TOUR-DU-LAC	218,45
	DÉGEL DÉNOMMÉ+DUPUIS	491,52
	DÉGEL LAC DES HAUTEURS	163,84
GÉNIES EN HERBE HARRICANA	CONTRIBUTION 2017	100
H2LAB INC.	ANALYSE MARS	137,11
INTERSPORT AMOS	LSAT BASEBALL+SOCCER	2985,82
	DOSSARDS	165,33
JOHANNE ST-AMANT	SACS PIQUE-NIQUE	180
LES ENTREPRISES ROY ET FRÈRES INC.	CONTRAT HIVER VERS. 3 DE 3	17821,22
	REMB. CAUTION HIVER 2016-2017	7750,04
	NIVELAGE SUPPL. AVRIL	250,08
	BRIS CH. LAC DES HAUTEURS	1699,58
	RÉPARATION TRACTEUR	3779,88

LES ÉQUIPEMENTS JULES GRONDIN		
LOCATION LAUZON AMOS	PROPANE DÉGEL+BOUCHON POMPE	14,02
LOCATION ÉLITE INC.	LOCATION CAMION EAU AVRIL	189,65
LYDIA BÉDARD MARANDA	DÉPLACEMENTS LBM	31,47
M&M NORD-OUEST INC.	CÔNE HOCKEY	142,92
MATÉRIAUX 3+2 LTÉE (LES)	TENTEST BABILLARD	10,22
MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC	LOYER JUIN 2017-MAI 2018	126,47
MRC ABITIBI	MAXTAXI AVRIL2017	300
PAPETERIE COMMERCIALE	CONCOURS ORATOIRE CERT	225
	DICTIONNAIRE	57,7
POSTES CANADA	JOURNAL, 5À7, CARTE POS. FORUM	127,97
	TIMBRES	275,94
PÉTROLES ALCASYNA INC. (LES)	ESSENCE AVRIL	89,72
	ESSENCE AVRIL	100
	ESSENCE AVRIL	82,37
	ESSENCE AVRIL	102,2
	ESSENCE AVRIL	93,19
ROGER BOULIANNE	BOTTES	103,47
SANIMOS INC.	COLLECTE AVRIL	4670,86
SERVICES ADMINISTRATIFS CONTORSION	COMPTABILITÉ AVRIL	820,79
	NOTE DE CRÉDIT	-238,02

SOCAN		
	SOCAN	135,95
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMIS	FORMATION COMMUN AT	30,01
SYLVICULTURE LA VÉRENDRYE	HONORAIRES MARS	462,61
	HONORAIRES AVRIL	911,6
	CONSTRUCTION CHEMINS	8480,83
SÉCURIPLUS	BATTERIES+LED EXTINCTEUR	375,28
SÉRIGRAPHIE ST-MATHIEU	GILETS CONCOURS	155,22
VILLE D'AMOS	ÉCOCENTRE + LET MARS 2017	1708,63
VÉRONIQUE TRUDEL	FRAIS DÉPLACEMENT AVRIL	132,44
	CONC. ORAT.+FORMATION+RENC ADL	180,42
ZIP LIGNES	POTEAU POUR PANNEAU	20,13
	PANNEAU CIVIQUE	22,94
TOTAL		66 379,12 \$
GRAND TOTAL		91 574,78 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois d'avril pour un total de 91 574,78 \$.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

5.2 Dépôt des états comparatifs

Tel que le prescrit le code municipal les états financiers de janvier à avril 2017 sont déposés.

2017-05-78 5.3 Demande d'aide financière au Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à des travaux sur son champ d'épuration ;

CONSIDÉRANT QUE le seul programme d'aide financière du gouvernement du Québec disponible est le programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la demande soumise et que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant;

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2017-05-79 5.4 Présentation d'une demande d'aide financière pour l'élaboration des plans et devis dans le cadre du programme RIRL

ATTENDU QUE la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC d'Abitibi a obtenu un avis favorable du MTMDET ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers que le conseil de la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2017-05-80 5.5 Présentation d'une demande d'aide financière pour la réalisation de travaux dans le cadre du programme RIRL

ATTENDU QUE la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

(MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC d'Abitibi a obtenu un avis favorable du MTMDET ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers que le conseil de la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2017-05-81 5.6 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 102 423\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la reddition de compte a été intégrée au rapport financier exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui a été complété avant le 30 avril 2017 et que l'exigence relative à l'attestation de la déclaration de reddition de comptes par un vérificateur externe a été retirée;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers que la Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana confirme que l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, a été réalisée conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2017-05-82 5.7 Achat d'abat-poussière pour l'été 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article numéro 936 du code municipal ordonne que tout contrat de plus de 25 000\$ et de moins de 100 000\$ ne soit adjugé qu'après demande de soumission écrite auprès d'au moins deux entrepreneurs ou selon le cas, deux fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'appel d'offres pour l'achat de 73 150 litres d'abat-poussière de chlorure de calcium liquide pour l'été 2017 auprès de deux (2) entreprises;

CONSIDÉRANT QUE les deux entreprises ont déposé une soumission et qu'elles sont conformes, dont voici le détail :

MB Marcel Baril : 24 907,58 \$ plus taxes

RM Entreprises : 24 212,65 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers d’octroyer le contrat d’abat-poussière à RM Entreprises pour un montant de 24 212,65 \$ plus taxes et d’autoriser la directrice générale à engager la dépense.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu’il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

5.8 Demande d’aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants

2017-05-83 5.8.1 Amélioration de l’accès au plan d’eau au chemin de l’église

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite améliorer les installations actuelles permettant d’accéder à la rivière Harricana et de favoriser la pratique de la pêche récréative ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite améliorer la descente de bateaux et ajouter des sections de quais flottants pour plus de fonctionnalité de convivialité ;

CONSIDÉRANT QUE ces améliorations offriraient plus de possibilités aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de soutien aux projets structurants du Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC d’Abitibi offre un programme d’aide financière pour ce type de projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d’autoriser madame la directrice générale Anne-Renée Jacob à présenter une demande d’aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants pour l’amélioration de la qualité de vie pour améliorer l’accès au plan d’eau au chemin de l’église et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu’il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2017-05-84 5.9 Nomination de la secrétaire d’élections

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers, que dans le cadre des élections du 5 novembre 2017, de nommer madame Lydia Bédard, adjointe administrative, à titre de secrétaire d’élections.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu’il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

5.10 Demande du Club QUAD

2017-05-85 5.10.1 Randonnée du 5 août 2017

ATTENDU QUE le Club QUAD d'Amos souhaite organiser une randonnée le 5 août 2017 qui doit emprunter le réseau routier de la municipalité;

ATTENDU QUE le Club QUAD a déposé, à cet effet, une demande de permis d'évènements spéciaux au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) et que la municipalité doit donner son accord au projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le Club QUAD à emprunter le réseau routier de la municipalité dans le cadre de sa randonnée du 5 août, tel que stipulé sur la demande de permis et d'autoriser madame la directrice générale Anne-Renée Jacob à signer les documents relatifs à cette autorisation.

Adoptée

5.10.2 Randonnée du 26 août 2017

Mention est faite concernant cette randonnée qui se tient en même temps que Champignons en fête.

2017-05-86 5.11 Lieu des séances du conseil municipal

CONSIDÉRANT QUE l'article numéro 145 du Code municipal ordonne que le conseil fixe par résolution le lieu où siège le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit modifier le lieu des séances du conseil étant donné que le bureau municipal ne permet plus d'accueillir la salle du conseil;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'informer les citoyens que dorénavant les séances du conseil auront lieu au sous-sol de l'église de St-Mathieu-d'Harricana, situé au 228 route 109 et que les séances se tiendront à 20 h comme prévu.

2017-05-87 5.12 Autorisation de déplacement du panneau à l'entrée sud

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame la directrice générale Anne-Renée Jacob à engager les dépenses pour procéder au déplacement du panneau d'accueil de la municipalité situé à l'entrée sud du village.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

6. Varia

Aucun sujet au varia.

7. Période de questions

Une citoyenne vient discuter avec le conseil des irritants qu'elle vit au chemin Desrosiers. Il est question des problématiques de vitesse de la circulation, du transport de nuit des camions lourds, d'une fissure dans l'asphalte à proximité de chez elle qui crée des vibrations. Elle

demande une copie de la lettre envoyée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) en réponse à notre demande d'acceptation d'un règlement concernant le contrôle des heures de transport. Elle nous partage aussi ses préoccupations concernant l'augmentation de camion-citerne pour l'embouteillage de l'eau ESKA.

2017-05-88 8. Levée de la séance

À 21 h 28, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière